

## Réunion du conseil Municipal du jeudi 4 février 2016

L'an deux mil seize, le quatre février, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie de Béville-le-Comte à 19h30, sous la présidence de Monsieur Dominique Leblond, Maire.

Conseillers présents : M. Leblond, M. Ségard, Mme Vérité, M. de Rougé, Mme Lamarque, M. Bezaud, M. Fleury, M. Gehan, M. Lorenc, M. Maïa, Mme Leclerc, Mme Oury

Conseillers absents : Mme Patuel (pouvoir à M. Gehan), Mme Hugot, Mme Turlin (pouvoir à Mme Oury)

Secrétaire de séance : Mme Lamarque

Le compte-rendu du conseil du 21 décembre 2015 est adopté.

### 1/ Schéma de mutualisation de la Communauté de communes de la Beauce alnéloise (CCBA)

La CCBA a élaboré un schéma de mutualisation comme le prévoit la réglementation en vigueur. L'objectif est de réduire les coûts avec la mise en commun de moyens, et d'offrir de nouveaux services aux communes. Les services mutualisés seront facturés aux communes.

Les communes membres de la CCBA doivent se prononcer sur ce schéma dans un délai de 3 mois.

Plusieurs axes de mutualisation sont envisagés dans le schéma :

- création d'un pool de secrétariat de mairie
- mutualisations de prestations intellectuelles externes
- création d'un magasin technique intercommunal
- mutualisation de prestations techniques externes
- mutualisation d'agents techniques

La CCBA va fusionner en 2017 avec 4 autres communautés de communes qui ont elles aussi adopté un schéma de mutualisation. Le schéma tel qu'il a été élaboré par la CCBA servira de base de travail dans le cadre de la nouvelle communauté de communes.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le schéma de mutualisation de la CCBA.

### 2/ Agenda d'accessibilité programmée (ADAP) :

Un diagnostic d'accessibilité des bâtiments communaux (mairie, halle des sports, bibliothèque, agence postale, église) a été réalisé par SOCOTEC. Le bureau d'étude a listé les aménagements nécessaires pour améliorer l'accès aux personnes handicapées, notamment pour la halle des sports (cheminement extérieur, stationnement...).

La Commune doit déposer auprès de la commission d'accessibilité de la DDT un agenda d'accessibilité programmée (ADAP). Ce dossier liste les aménagements prévus sur les bâtiments avec un échéancier sur plusieurs années, ainsi que les demandes de dérogations à certaines règles.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le dépôt du dossier d'agenda d'accessibilité programmée.

### 3/ Questions diverses :

M. Leblond informe le conseil que la CDCI s'est réunie fin janvier et a approuvé le schéma départemental du Préfet (vote à bulletin secret: 30 voix pour et 11 voix contre). Les amendements présentés par Chartres Métropole pour élargir son territoire avec l'adhésion de nouvelles communes ont été rejetés. Le schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI) sera arrêté au plus tard à la fin du mois de mars par le Préfet.

La commune nouvelle d'Auneau Bleury Saint Symphorien a voté son rattachement à la Communauté de communes du Val de Voise. La commune d'Auneau va donc se retirer de la CCBA.

M. Leblond présente la demande de subvention de l'école de musique de Sours. Le Conseil municipal ne répond pas favorablement à cette demande.

M. Leblond explique que l'entreprise CDS Services a obtenu la certification ISO 14001.

M. Bezaud présente les offres de plusieurs fournisseurs pour renouveler la tondeuse autoportée de la commune. Des démonstrations de ce type de matériel sont prévues dans les prochains jours. La possibilité d'acquérir un broyeur à branches est également évoquée.

M. Gehan informe le conseil que le SIRP a acheté 15 ordinateurs d'occasion pour équiper la salle informatique de l'école primaire.

M. Ségard précise que le SICTOM se réunira le 15 mars pour le débat d'orientation budgétaire et le 5 avril pour le vote du budget primitif.

Prochaines réunions :

- SIAEP – mardi 23 février
- SIRP – mercredi 24 février
- Conseil municipal – vendredi 11 mars

M. LEBLOND

M. SEGARD

M. DE ROUGE

MME VERITE

MME LAMARQUE

M. BEAUD

M. FLEURY

M GEHAN

M. LORENC

M. MAÏA

MME LECLERC

MME OURY